

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.- 9.- 4.50 1.50
ETRANGER 50.- 25.- 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES (LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum par annonce > 2.-
Suisse > 0.30
Etranger > 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME > 0.50

Dépêchez-vous d'acheter l'Almanach socialiste

Avis à nos abonnés du dehors

Nos abonnés sont priés d'utiliser le formulaire de chèque encarté dans un précédent numéro, pour effectuer le paiement de l'abonnement en versant

Fr. 4.55 pour trois mois (Dernier trimestre 1921).

Ces versements n'entraînent aucuns frais et peuvent être faits dans chaque office postal. Nous attirons l'attention de nos abonnés sur l'avantage du versement par chèque, ce qui leur évitera les frais de remboursement assez élevés. Mettre sur le bulletin nom et adresse exacts, afin d'éviter erreurs ou autres. Cet avis ne concerne pas ceux de nos abonnés dont l'abonnement est déjà payé.

La Chambre noire

Le Conseil national se lance à pleines voiles dans la réaction. A part le parti socialiste dont le groupe aux Chambres est le seul qui soit compact dans sa résistance contre le piétinement des intérêts populaires, il y a ici et là quelques petits groupes épars qui livrent sans grande conviction d'ailleurs des combats d'escarmouche auxquels les gros et lourds bataillons de la réaction mettent impitoyablement fin. On a vu dans la dernière bataille des tarifs douaniers, au côté du groupe socialiste, quelques libéraux, quelques chrétiens-sociaux, des grütliens, des démocrates, quelques radicaux même, ferrailer et déposer des propositions plus ou moins conciliantes et voter en fin de bataille la proposition socialiste.

Mais il y a un bataillon de cent députés qui forme le bataillon noir, ce sont les hussards de la mort, ceux qui par crainte ou haine de toute transformation sociale se lancent dans les bras des Abt de toute couleur, c'est-à-dire des représentants de la finance, de la spéculation, de la réaction.

C'est ce même bataillon noir qui vient de déposer au Conseil national une motion demandant le retour à la journée de 9 heures. Il suffit pour démontrer qu'il y a là un bloc noir de placer l'une au côté de l'autre les listes de ceux qui mercredi ont voté le maintien des tarifs douaniers affameurs et ceux qui ont signé la honteuse motion Abt réclamant le retour aux 9 heures. On s'apercevra de l'étrange ressemblance de ces deux listes. Nous tenons à les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Ont voté pour le maintien des tarifs

- Abt Antonini
Balestra Balmer
Baumann Bersier
Bertschinger (absent)
Bopp Boshung
Bossot Bossi
Bühler Burgi
Bürren Cafisch
Cailler Calame
Cattori (absent)
Chamorel Choquard
Couchepin Dedual
Donini Eggspühler
Eigenmann Eisenhut
Evequoz Fehr
Forrer Freiburghaus
Frey Gabathuler
Gamma Gelpke
Genoud Gnägi
Gränd Grobet
Grünenfelder Hadorn
Häfliger Hartmann
Hofmann Hofstetter
Hollenstein Jager
Jenny Jenny
Keller Knüsel
König Lohner
König von Matt
Maillefer Mayor
Meili Meili
Meyer (absent)
Ming (absent)
Morard Moser
Mösimann Müller
Odinger Odinger
Pelnez Odinger
Pittet Pitteloud
Pittet Rellstab
Ringger Rellstab
Roussy Rothpletz
Schirmer Ruh
Schwander Schupach
Schwander (absent) Seiler
Spichiger Siegenthaler
Steiner Stäbli
Steiner Steiner
Sträuli Steubler
Stuber von Streng
Stuber Sulzer
Tschumi (absent) Tapner
Torche Troillet
Torche Tschumi
Tschumi Vonmoos
Vonmoos Waldvogel
Walser Walser
Weber Wunderli
Zschokke Züblin

Ont signé la motion Abt

- Balmer Bersier
Bertschinger Blumer
Bopp Boshung
Bossot Bossi
Bühler Burgi
Bürren Cafisch
Cailler
Chamorel Cerenville
Choquard Choquard
Couchepin Dedual
Donini Eggspühler
Eigenmann Eisenhut
Evequoz Fehr
Forrer Freiburghaus
Frey Gabathuler
Gelpke Gelpke
Gnägi Gottret
Gränd Grobet
Grünenfelder Hadorn
Häfliger Hartmann
Hofstetter Hofstetter
Hollenstein Jenny
Jenny Jenny
Keller Knüsel
König Lohner
König von Matt
Maillefer Mayor
Meili Meili
Meyer Mung
Ming Minger
Monard Moser
Mösimann Müller
Naville Odinger
Perrier
Piguet Pitteloud
Pittet Rellstab
Ringger Rothpletz
Roussy Ruh
Schirmer
Schwander Seiler
Schwander Siegenthaler
Spichiger Stäbli
Steiner Steiner
Steubler von Streng
Stuber Sulzer
Tapner Tohler
Torche Troillet
Tschumi Ullmann
Vonmoos Waldvogel
Walser
Weber Wunderli
Zschokke Züblin

Nos lecteurs feraient bien d'épingler ce tableau à la paroi et de vérifier à chaque nouveau coup de réaction les noms des... coupables, ils les trouveront sûrement dans ce noir bataillon.

Soit, mais c'est un rude combat qui s'engage. C'est au peuple à dire son dernier mot. C'est à nous de descendre dans la lice armés du bon droit des masses. Ce sera rude. Ce sera long. La victoire sera aux opiniâtres et aux ardents!

E.-Paul GRABER.

PARTI SOCIALISTE SUISSE

Timbres pour le fonds de presse

Les timbres pour le fonds de presse pour l'année 1921 ont été expédiés ces jours-ci aux caissiers cantonaux pour être envoyés aux sections. Selon la décision du congrès de Lucerne, l'achat de ce timbre à 1 fr. est obligatoire pour tout membre du parti. Il doit être placé à la page réservée aux estampilles pour cotisations supplémentaires. Le délai pour le versement de cette cotisation pour fonds de presse a été étendu d'ici au 31 mars 1922, pour permettre à chaque membre de remplir son obligation. Seuls les chômeurs sont exonérés de cette cotisation spéciale, et à la condition qu'ils obtiennent les timbres bleus au lieu des estampilles pour cotisations ordinaires. Pour certifier qu'ils sont libérés du paiement du timbre pour le fonds de presse, il faudra leur placer un timbre bleu sur lequel on indiquera le titre « Fonds de presse ».

Comme nous avons déjà reçu toute une série de demandes de secours pour la presse du parti, il est nécessaire de commencer immédiatement la vente de ces timbres et d'adresser l'argent reçu aux caissiers cantonaux pour nous être transmis ensuite. Les paiements pour le fonds de presse doivent être bien spécifiés comme tels par les caissiers. Le caissier du P. S. S.

Rapport de gestion 1918 à 1920

Il nous reste encore un certain nombre d'exemplaires pour mettre à la disposition des membres. Les camarades qui s'intéressent à notre mouvement peuvent se procurer ce rapport contre l'envoi de 30 cent. en timbres-poste ou par chèque postal (compte No III 1930).

Secrétariat du Parti socialiste suisse, Case postale, Berne.

Vélos-Clubs « Solidarité »

Ce 16 octobre de l'an de grâce 1921, les populations du Val-de-Travers, et de Fleurier en particulier, furent troublées dans leur quiétude par la prise d'assaut de leur paisible vallois par une bande de cyclistes venus des quatre coins du canton.

C'étaient les « Solidaristes » de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel, en tournée de propagande, qui avaient jeté leur dévolu sur ce centre prolétarien, afin d'y fonder une nouvelle section de la « Solidarité ».

Selon un programme-horaire, établi par notre grand chef d'état-major, l'ami Rutsch, les sections devaient se rencontrer à la Maison du Peuple de Fleurier, à 10 heures et demie précises, pour une séance commune avec nos camarades du Vallon, afin de créer une organisation, ce qui eut lieu après une tournée dans les rues du village qui excita la curiosité des Fleurisans.

Le camarade Borel, président du parti socialiste de Fleurier, nous souhaita la bienvenue et forme les vœux les meilleurs pour notre prospérité, notre développement et le succès de notre propagande. Il espère que les participants emporteront un excellent souvenir des quelques instants qu'ils passent à Fleurier. Ces rencontres ne peuvent que développer les rapports fraternels et la bonne camaraderie de la classe ouvrière.

Après quoi, notre chef de troupe développe notre programme d'activité, notre but et la raison de notre existence. Un pressant appel est fait aux camarades usant de la pédale pour se grouper en une section, afin de grossir les rangs du 11^e arrondissement. Nous ne doutons pas que notre visite aura plu aux camarades de ce riant Vallon, et que bientôt ils seront de nos nôtres dans nos sorties; nous savons aussi que la cause est entre de bonnes mains, c'est pourquoi nous ne doutons pas de son succès.

Il est réconfortant de voir la sympathie chaleureuse et accueillante que nous fait partout la classe ouvrière dans nos tournées de propagande.

Maintenant, que nos efforts se portent ailleurs; de tous côtés, on nous réclame pour fonder une nouvelle section. Camarades, à l'œuvre; jetons à pleines mains la semence qui libérera la classe ouvrière des griffes de la bourgeoisie.

La section de Neuchâtel organise une course de propagande à Neuveville, pour dimanche 23 octobre, avec départ du Monument, à 8 heures du matin; les camarades de Cressier et du Landeron qui voudront se joindre à nous seront les bienvenus.

Tous au travail de propagande, le cœur joyeux. Ainsi, nous accomplirons de belles et bonnes choses.

Vive la solidarité des travailleurs! F.

C'EST LA VIE

LE VIEUX

Il se tient coi, au soleil. Avec sa jaquette et son chapeau melon. C'est, de loin, un brave homme assis là parce qu'il y fait bon.

De loin. A quatre pas, c'est un mendigot. Ses pieds bossèlent des souliers richelieu. J'ai peur de voir la peau à travers ses hardes trouées. Et ce chapeau de monsieur, un chapeau à peine verdâtre, aggrave de ridicule cette misère.

Et il pleure, il pleure! Il est là, paraît-il, pour défendre les passants contre les hasards d'un mur qu'on ravalait.

Mais je ne lui vois point de latte. Il pleure, il pleure... Le fils du quincailleur, tout près, solide dans son bourgeron bleu, avec un blond gâcheur de plâtre, frais de toute sa traicheur de quinze ans, s'entre-regardent aux yeux, et puis tournent la tête pour rigoler.

Pas trop méchants, pourtant, malgré l'insolence d'une jeunesse qui ne croit ni à la maladie, ni à la mort.

Le fumiste tend, ouvert, un paquet de tabac. Et l'apprenti abaisse un regard qui serait compatissant, si nul ne pouvait le surprendre.

Et ça ne va donc pas, grand-père?

Grand-père tamponne ses yeux, son nez, sa barbe poissée de larmes.

Sa voix éclate, une voix mouillée, chevrotante, une voix de femme qui sanglote:

Qu'est-ce que je vais devenir! Qu'est-ce que je vais devenir!

Ses deux mains, appesanties par mille siècles de tourment, montent et retombent sur les pauvres genoux.

Qu'a-t-il donc, ce bonhomme? Sa misère l'étonne-t-elle encore? Les compagnons l'ont fait boire, bien sûr, et c'est toute sa vieille peine d'animal usé plus qu'à moitié, qui lui remonte aux yeux et coule sur son visage bosselé par la vie.

Un maçon vient voir. Celui-ci sent déjà, au fond de ses os plus très jeunes, le germe d'une souffrance qui pourra devenir « cela » quand l'âge aura fait de lui moins qu'un chien dans le désert, d'une grande ville toute en pierre. Il ne rit pas, hoche la tête et, silencieux, retourne à son mur.

Il y a trois hommes, là-haut debout sur la façade. Leurs corps souples, étayés de durs squelettes, profilent en plein ciel les gestes précis du travail. Au-dessous, le vieux pleure. Il ménage son mouchoir. Ce n'est pas beau. Les curieux, quand ils l'ont bien envisagé, n'ont pas toujours le cœur de ne plus regarder, et, jusqu'au soir, le dégoût narquois des passants alourdit de honte sa détresse.

V. PASTRE.

L'Union Syndicale et le B. I. T.

La commission de l'Union syndicale suisse s'est réunie samedi à Olten et a siégé toute la journée sous la présidence de O. Schneeberger. Elle a entendu un rapport de M. Eichenberger, secrétaire de la Fédération suisse des ouvriers des Communes et de l'Etat, et des rapports de M. Baumeister, représentant des syndicats allemands au B. I. T., qui a exposé l'activité de ce bureau et de M. Oudegest sur les rapports du Bureau international du Travail avec l'Internationale syndicale. Après une longue discussion, la commission syndicale s'est prononcée par 37 voix contre 9 pour la participation aux travaux du B. I. T. et a voté la résolution suivante:

« La condition primaire pour le développement de la classe ouvrière est, avant tout, une organisation syndicale et politique, capable d'arracher à la classe dominante pièce après pièce ses privilèges en préparant la classe ouvrière à l'avènement du socialisme. Partant de ce point de vue que pour se rapprocher de ce but, toutes les possibilités doivent être envisagées, la commission de l'Union syndicale suisse décide de déléguer ses représentants aux institutions du B. I. T., en particulier à la Conférence internationale du Travail pour exposer ouvertement la situation de la classe ouvrière devant le monde entier et d'y défendre les revendications de la Fédération syndicale internationale. Cette activité ne signifie pas la reconnaissance de l'institution actuelle de la Société des Nations. Elle sert, en réalité, à la défense des intérêts ouvriers à la seule institution admettant les représentants ouvriers. »

La commission syndicale a pris position contre la motion Abt relative à la prolongation de la durée du travail, déposée au Conseil national, et a voté une résolution dans ce sens.

La commission a chargé le Comité de l'Union syndicale suisse de demander à l'Amérique de ne pas exécuter les deux Italiens Sacco et Vanzetti, condamnés à mort aux Etats-Unis.

AMI LECTEUR!

As-tu cherché à faire un nouvel abonné à LA SENTINELLE? Ne néglige aucune occasion.

Oui, comment on vole le consommateur

La Chaux-de-Fonds, le 13 octobre 1921.

En réponse à l'article paru dans la « Sentinelle » du 12 octobre, intitulé: « Comment on vole le consommateur », le signataire A. V. ferait mieux de se renseigner avant de se permettre un vocabulaire de ce genre.

Prenons les arguments tels qu'ils sont sur le journal: Vous causez de bénéfices exagérés que prennent les bouchers en établissant une comparaison avec les prix de la maison Bell S. A. Nous vendons tous la viande au même prix que la maison en question, et en respectant les normes officielles, soit de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le demi-kilo, suivant les morceaux. Pour vous prouver le bien-fondé de nos dires, faisons une comparaison avec les prix que vous indiquez:

Vous annoncez pour la maison Bell S. A. côte plate épaisse à fr. 2.80 puis 3.— le kg., tandis que, détail piquant, dans le même numéro de « La Sentinelle », la réclame faite par cette maison, que vous soutenez tout spécialement pour des causes que nous ignorons, porte côte plate épaisse à fr. 4.— le kg.! prix auquel vous pouvez en acheter dans toutes les boucheries de la ville, et avec moins d'os, au lieu de fr. 5.20 que vous avez l'audace d'annoncer. Le prix du cuis-sot à fr. 4.40 correspond exactement avec les nôtres.

Nous vous dirons en outre que nous avons un très petit contingent de bétail importé, car durant l'interdiction d'importer du bétail, nous avions fait l'essai en plusieurs fois de faire venir de la viande étrangère, mais nous ne la trouvions pas assez bonne et fraîche pour la vendre à nos clients. Nous laissons à d'autres le monopole de ces ventes.

D'autre part, il n'y a plus que des bouchers particuliers qui abattent du bétail suisse, qui coûte fr. 4.— et fr. 4.80 le kg., suivant la qualité. Après les explications ci-haut, nous laissons juger le public si nous avons travaillé honnêtement ou non. Si nous ne faisons pas à chaque instant des réclames pompeuses, nous avons compris qu'il est dans notre intérêt de vendre aux prix les plus bas, et nous sommes à la disposition du Conseil communal pour entrer en matière.

Le comité de l'Association des maîtres bouchers et charcutiers.

Réd. — Les renseignements précis que j'avais dans mon article « Comment on vole le consommateur » interdisaient à l'Association des maîtres bouchers de notre ville de déclarer que je devais me renseigner avant de les accuser. Si elle l'a fait quand même, c'est que nos renseignements l'ont suffisamment gênée pour qu'elle ait désiré qu'ils n'en soient pas. Et je suis prêt à les confirmer aujourd'hui avec plus de précisions encore.

J'ajoute qu'il n'est pas exact de prétendre que les bouchers de notre ville vendent tous la viande au même prix que la maison Bell, puisque le 3 octobre un boucher de notre ville vendait, ainsi que je l'ai déjà déclaré, 1 kg de côte plate fr. 5.20, tandis que la maison Bell vendait la même quantité de cette même viande fr. 2.80, et qu'un autre boucher vendait fr. 5.40 le kg. de cuis-sot alors que la maison Bell le vendait fr. 4.40 ce jour-là. Et je n'avance rien à la légère, j'ai les preuves sous la main, les viandes ont été comparées par plusieurs personnes, et je puis, s'il le faut, donner le nom des bouchers qui ont vendu la viande. Qu'on ne vienne donc plus prétendre après cela que tous les bouchers de la ville vendent la viande au même prix. Et je m'empresse d'ajouter que je n'entends pas faire une réclame spéciale à la maison Bell, ainsi que voudrait le faire croire la lettre des maîtres bouchers; je me préoccupe uniquement de défendre les intérêts des consommateurs. Les prix qui ont été fait payer par la maison Bell ne sont intervenus que comme moyen de comparaison, et nous ont permis d'établir la grosse différence existant entre les prix de concurrents pour apprécier la marge laissée à leurs bénéfices.

Quant à l'importation de la viande, la maison Bell n'est pas seule à recevoir du bétail étranger. Et nous avons précisément protesté contre le fait que les démarches faites par l'autorité communale, démarches que nous avons appuyées en son temps, pour obtenir du bétail étranger profitent aux bouchers et non pas aux consommateurs, ce qui n'était assurément pas l'intention du Conseil communal.

C'est du reste pour le faire comprendre aux maîtres bouchers que le Conseil communal les avait convoqués vendredi dernier. Dans cette séance les représentants de l'Association n'ont pas voulu prendre la responsabilité des actes de leurs membres. Et notre autorité exécutive leur a fait comprendre que des prix honnêtes devaient être appliqués si on ne voulait pas l'obliger à recourir à des mesures plus énergiques. Il appartiendra maintenant aux consommateurs de vérifier si les prix affichés sont ceux payés. Car jusqu'ici des bouchers annoncent de la viande depuis un prix auquel ils ne la vendent pas. C'est encore la façon la plus tapageuse de faire sa réclame.

Abel VAUCHER.

HONORAIRES

Les journaux de Londres annoncent que M. Barrington-Ward, avocat conseiller de la couronne, se rendra prochainement au Caire pour défendre devant le jury criminel un jeune Albanais accusé de tentative d'assassinat sur la personne de Lord Allenby, et ils ajoutent qu'à cette occasion, l'éminent juriste recevra dix mille guinées d'honoraires, soit 262,500 francs. Comme le procès occupera quatre audiences, chacune d'elles rapportera donc 65,625 francs à l'heureux défenseur — quel que soit d'ailleurs le verdict rendu par MM. les jurés. Ce sont là, dit avec fierté le « Daily Telegraph », les plus forts honoraires qui aient jamais été versés à un homme de loi.

En Angleterre, c'est possible; mais en Amérique les plaideurs font plus largement les choses. Peut-être n'avez-vous pas oublié le millionnaire Harry Thaw qui, trois ou quatre ans avant la guerre, assassina à New-York un architecte qu'il supposait avoir été l'amant de sa femme, l'actrice Eveline Wood. Son avocat, M^e Delmas, réussit à le faire déclarer fou et obtint sa mise en liberté après six mois de villégiature dans un asile d'aliénés. Il reçut pour ses soins un demi-million tout rond. Auparavant, l'avocat Benjamin Will, de New-York, avait encaissé cinq millions de francs d'honoraires pour avoir non pas plaidé et gagné un procès, mais simplement pour avoir ménagé un arrangement entre le milliardaire Carnegie et la Société des Acieries américaines. L'ex-président des Etats-Unis Harrison, en fonctions de 1889 à 1893, et qui n'émargait pendant la durée de son pouvoir que 250,000 francs l'an, exigeait 150,000 fr. de la moindre de ses consultations écrites et il se fit payer un million et demi pour aller défendre les intérêts d'une compagnie américaine devant un tribunal du Canada.

Les grands médecins ne se font pas moins bien « honorer ». On n'a pas oublié que pour avoir accompli le voyage de Saint-Petersbourg, afin d'aller y vacciner l'impératrice Catherine II, le docteur Dimsdale reçut le titre de baron, une somme de 300,000 francs et une rente viagère de 15,000 francs. Pour soins donnés en 1888 à l'empereur allemand Frédéric, père de Guillaume II, le chirurgien anglais Sir Morel Mackenzie reçut, avec un titre de baron et un grand-cordon, un demi-million de marks. En Amérique le docteur James Gale a reçu 1,250,000 francs pour avoir remis une jambe cassée à un milliardaire, et le docteur Keyes, qui accompagnait le vieux Jay Gould dans ses croisières à bord de son yacht, émargeait un traitement fixe de 30,000 francs par mois.

Ce sont là évidemment des chiffres flatteurs pour le barreau et pour le corps médical, mais ils sont dépassés par le taux des revenus réservés aux étoiles du cinéma. Avant de quitter les Etats-Unis pour entreprendre en Europe le petit voyage qui vient justement de se terminer, Charlie Chaplin avait signé un traité avec une compagnie de Los Angeles qui s'est engagée à lui verser 5,250,000 francs d'appointements annuels en échange de huit films nouveaux par an. L'accord est conclu pour une durée de dix ans, et le joyeux Chaplin est donc assuré d'encaisser plus de cinquante-deux millions.

Pour atteindre ce magnifique résultat, il n'a rien appris, rien de rien, et le bruit circule que son orthographe est aussi comique que sa musique...
COURFAYRAC.

NOUVELLES SUISSES

Section socialiste romande de Berne

Assemblée extraordinaire des militants, mardi 18 octobre, à 20 heures, à la Maison du Peuple. — Cette assemblée est principalement convoquée pour prendre position dans l'affaire de la Coopérative de consommation et de la Maison du Peuple. Les Conseils d'exploitation de ces deux entreprises envisagent le lancement d'une grande loterie à primes qui permettrait, d'une part, à la consommation la construction de nouveaux bâtiments destinés aux entrepôts et bureaux, et, d'autre part, à assainir la situation financière de notre Maison du Peuple. En outre, on étudie dans ces milieux une exploitation plus rationnelle de la Maison du Peuple de Berne. Ces deux sujets intéressent directement tous les consommateurs et les membres de l'Union ouvrière de la place. Il serait bon que les camarades ayant l'habitude de critiquer la gestion actuelle de notre Maison viennent à cette assemblée émettre leur point de vue et apporter leurs conseils. Le comité de la Section socialiste romande lance un appel pressant à tous les militants ainsi qu'à tous les coopérateurs et syndiqués de langue française pour qu'ils assistent nombreux à cette assemblée où tous les renseignements seront donnés. Le camarade J. Dudan, très au courant des deux questions, rapportera.

Pour le comité : L. SCH.

JURA BERNOIS

MOUTIER. — Parti socialiste. — L'assemblée du parti du 13 courant aurait pu être plus revêtue, vu l'importance de l'ordre du jour et des sérieuses résolutions qui y furent prises. Par cette voie, nous les portons à la connaissance des camarades qui sont restés à l'écart.

Vu les plaintes exprimées par plusieurs chômeurs, il est décidé d'adresser une requête au Conseil municipal au sujet de l'attitude qui laisse beaucoup à désirer, des employés qui sont désignés pour s'occuper des chômeurs. En plus, nous demandons aussi que le versement des indemnités de chômage se fasse à des dates déterminées. Toutefois, si cela n'était pas possible, en vertu de manque de fonds, que lorsque ces derniers sont là, que l'on en donne connaissance par le crieur public, afin que chacun puisse toucher son dû à la même date, contrairement à ce qui arrive ac-

tuellement, où les uns doivent attendre jusqu'à deux mois avant de toucher un secours de chômage. P. D.

Au Vallon

ST-IMIER. — PARTI SOCIALISTE. — L'assemblée générale du parti est convoquée pour mercredi soir à 20 heures. Ordre du jour très important.

RENAN. — Assemblée de commune. — Le seul tractandum de l'assemblée de ce soir lundi, est la nomination d'une institutrice à la place laissée vacante par la démission de Mme Dubois-Hug. Les postulations sont nombreuses, mais la place revient de droit à Mme Ville-Robert, la plus ancienne des institutrices des environs. Cependant et malgré ce droit acquis et reconnu par la Commission scolaire et par l'autorité communale, une saine campagne est menée contre cette candidature. Aussi il est du devoir de chacun des membres du Parti socialiste d'assister à l'assemblée, pour assurer le triomphe du droit et de la justice, en votant pour Mme Ville-Robert, épouse de notre camarade. Votre comité compte sur votre fidélité à la cause de la justice!

Conférence. — Nous avons le plaisir de vous informer, d'autre part, que notre camarade Charles Rosselet, secrétaire romand du P. S. B., a bien voulu nous accorder une conférence sur le sujet si angoissant du « chômage et des tarifs douaniers ». Elle aura lieu demain, mardi 18 courant, à 20 heures, dans la grande salle du collège.

Nous espérons que chacun se fera un plaisir d'y assister et de faire connaissance avec notre dévoué et vaillant secrétaire cantonal. Les épouses de nos camarades sont aussi cordialement invitées, ainsi que tous nos amis et ceux que le sujet pourrait intéresser. — Rendez-vous, donc, ce soir et demain, à la grande salle du collège.

Le Comité.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LES BRENETS. — Conseil général. — Le Conseil général s'est réuni jeudi 13 octobre, sous la présidence de M. Chs-A. Perret, président. Au nom du Conseil communal, M. Haldimann rapporte sur la situation créée par la modification des tarifs électriques ordonnée par l'Usine de la Goule. La Commune des Brenets ayant passé avec ladite entreprise un contrat en vigueur encore pour plusieurs années, il s'étonne vivement du procédé appliqué à leur égard. Après discussion à laquelle prennent part MM. Berner, Aug. Perrinoud, Guinand, Ges Quartier, il est décidé d'avoir recours à une personnalité juridique afin d'être renseigné si la Commune est encore dans ses droits de faire respecter le contrat en vigueur. La nomination d'une commission spéciale est renvoyée aux soins du C. C.

Après avoir entendu un rapport du secrétaire communal sur la situation de la Commune des Brenets au point de vue chômage, un crédit de 55,000 fr. est alloué au C. C. pour subvenir aux nécessités.

Le Conseil général entend un rapport du Conseil communal sur l'introduction du système proportionnel; le règlement général de Commune est modifié dans le sens de celui du Locle. M. Rosselet, à une demande qui lui est faite, rapporte sur l'état des travaux entrepris en vue de la canalisation de la source des Gouttebas. Les travaux, quoique présentant des difficultés réelles, doivent être continués selon l'avis de personnes expertes.

Victor.

Chronique sportive

FOOTBALL

Chaux-de-Fonds bat Etoile par deux buts à un

Le match qui a mis hier nos deux clubs locaux en présence, s'est déroulé devant une foule énorme, évaluée à cinq mille personnes au moins. Le temps superbe de l'arrière-saison engageait à la promenade jusqu'au Stade et le public en a largement profité. Dès le début, Chaux-de-Fonds prend la suprématie du jeu. Il gardera l'avantage pendant vingt bonnes minutes et malgré quelques répliques éclatantes des Stelliens. Les maillots blancs arrivent tantôt devant le but de leur partenaire et ce n'est que grâce à la force de premier ordre du goalkeeper d'Etoile qu'un goal est évité. Le cran des Chaux-de-Fonniers ne diminue pas et l'adresse du gardien d'Etoile non plus. Une seconde fois il retient la balle de la main, avec une précision très applaudie. A noter pendant la première demi-heure quelques reprises épatantes de Glasson. A 3 h. et demie, c'est par un vrai miracle que le goalkeeper d'Etoile retient encore une fois la balle que deux de ses adversaires, placés à un mètre du but, s'efforcent d'envoyer dans les filets. Après un penalty, fort discuté, Haudenschild place le premier goal dans les buts d'Etoile. Une ovation indescriptible salue cette victoire des maillots blancs. La partie reprend par un corner à Chaux-de-Fonds. Elle est suivie d'un instant d'hésitation pendant lequel seul Wyss réussira à placer quelques shoots ingénieux et puissants. Le goalkeeper d'Etoile se distingue de nouveau. Munsch montre beaucoup de force dans le shooting et Jœrin fait la preuve, une fois de plus, de ses qualités de sang-froid imperturbable, si précieuses pour une bonne défense.

Après une splendide descente en solo de Franz et une non moins belle reprise de la balle par Costet, ce dernier place à son tour un but dans les filets des Chaux-de-Fonniers. La partie s'égalise. Le jeu continue ainsi, sans autre décision, jusqu'à la mi-temps. Les goalkeeper des deux camps ont chacun l'occasion de renouveler leurs prouesses. Wulleumier, à un instant donné, réussit à dégager la balle de ses filets, avec une maestria incroyable. Trois blancs sont autour de lui, à deux pas des buts. Le goalkeeper roule à terre. De la main, il réussit à rejeter la balle hors de la zone dangereuse. Cet épisode, à notre avis, a été l'un des plus beaux du match. Les dernières minutes avant la mi-temps donnent encore à

Chodat l'occasion d'un arrêt fort applaudi. Au coup de sifflet, Wyss s'annonce blessé. L'arbitre l'oblige cependant à reprendre sa place dans le jeu.

La seconde mi-temps a été moins fertile en épisodes intéressants. Cela ne signifie pas qu'elle fut moins mouvementée. Donzé y pratiqua le jeu le plus admiré. Par moments, il fut le seul, avec Robert, à mener la balle, en bonds puissants et précis. Le goalkeeper de Chaux-de-Fonds réussit aussi une sortie épatante, qui provoque des applaudissements unanimes. A la suite d'un behind, l'occasion est offerte aux maillots rouges. Franz rate son shoot par suite d'un croisé trop prononcé. Glasson marque un nouvel arrêt remarquable. Cependant la lutte est indécise. Le jeu s'arrête par moments. On sent quelque fatigue de part et d'autre.

Wyss fait pencher le plateau de la balance en faveur de Chaux-de-Fonds en plaçant un goal par une série de passes superbes. Malgré ses efforts, l'équipe d'Etoile ne réussira plus à égaliser. L'arbitre arrête le jeu quelques minutes, un équipier ayant reçu une blessure à la jambe. La fin est sifflée peu après cinq heures.

Que conclure? Chaux-de-Fonds a eu nettement l'avantage pendant toute la durée du match. L'équipe a du mordant. Elle pratique un jeu assez dur, mais qui a de l'ensemble, de la cohésion, de la vitesse et du cran. Etoile possède moins d'ensemble. Son équipe a des unités puissantes, surtout dans les arrières. Par contre, un ou deux jeunes sont décidément faibles, ou mal entraînés. R. G.

Résultats des matches de football, série A:

Neumunster et Young-Fellows, 1 à 1. Grasshoppers bat Zurich, 3 à 2. St-Gall bat Blue-Stars, 2 à 0. Winterthur bat Bruhl, 2 à 0. Bienne bat Nordstern, 3 à 2. Aarau bat Bâle, 2 à 1. Lucerne bat Old-Boys, 2 à 1. Cantonal bat Montreux, 4 à 1. Fribourg bat Lausanne, 4 à 0. Genève et Servette, 1 à 1.

Pour le championnat cantonal bernois, Berne bat Young-Boys, 2 à 0.

Voici le classement des équipes suisses après les matches d'hier:

Suisse romande	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
1. Servette	4	3	1	—	7
2. Cantonal	2	2	—	—	4
3. Etoile	4	2	—	2	4
4. Chaux-de-Fonds	4	2	—	2	4
5. Genève	3	1	1	1	3
6. Montreux	3	1	—	2	2
7. Lausanne-Sports	4	1	—	3	2
8. Fribourg	4	1	—	3	2
Suisse centrale					
1. Lucerne	3	3	—	—	6
2. Bienne	4	2	2	—	6
3. Aarau	4	1	3	—	5
4. Young Boys	3	1	1	1	4
5. Nordstern	3	1	—	2	2
6. Berne	3	1	2	2	2
7. Bâle	3	—	1	2	1
8. Old Boys	3	—	1	2	1
Suisse orientale					
1. Blue Stars	4	3	—	1	6
2. Grasshoppers	4	3	—	1	6
3. Saint-Gall	4	2	1	1	5
4. Zurich	3	1	1	1	3
5. Brühl	4	1	1	2	3
6. Neumunster	4	1	1	2	3
7. Winterthur	4	1	1	2	3
8. Young Fellows	3	—	1	2	1

CYCLISME

Le V. C. Excelsior a fait disputer son concours de 50 km. contre la montre, sur le parcours Chaux-de-Fonds-La Brévine et retour. Le classement s'est effectué comme suit:

1. Antenen Georges, 1 h. 24' 19"; 2. Aellig Ferdinand, 1 h. 28'; 3. Queloz Joseph, 1 h. 29' 14"; 4. Monnier Paul; 5. Steiner Jean; 6. Fahrny Paul; 7. Aellig Georges; 8. Chervet Paul; 9. Mathey Louis; 10. Antenen Edouard; 11. Kipfer Jacob; 12. Monnin Fernand; 13. Bourquin Charles; 14. Degen Charles; 15. Petit Alexandre; 16. Messerly Julien; 17. Adorn Georges. Abandons: Monnin Emile, Rossinelli Jean et Godat Marcel. Jury, Charles Berger. Contrôle au virage, Charles Antenen.

LE QUATRIEME TOUR DE VILLE

Favorisés par un temps à souhait, les concours des scolaires, des juniors, et le Tour de Ville, organisés par l'Olympic, ont parfaitement réussi à tous égards.

Les différentes épreuves de courses, 60, 100, 500, 800 mètres, les sauts en hauteur et longueur, le jet du boulet, ainsi que les courses estafettes, ont été suivies avec le plus vif intérêt par un nombreux public. Signalons parmi les scolaires les jolies performances accomplies dans les différentes épreuves par Vuille André, Jenny Marcel, Tissot William, Borle Julien, Juvet Marcel, qui totalisent respectivement 18, 25, 27, 27 et 28 points dans les cinq exercices imposés.

Il y a là des éléments qui, avec un entraînement régulier et rationnel, arriveront à de beaux résultats dans peu de temps.

Surprenants sont les résultats obtenus par certains juniors de l'Olympic, particulièrement Calame Willy et Miserey Humbert, qui prennent les 1re et 2me places avec 7 et 8 points pour les cinq épreuves disputées.

Dès 9 h. 30, grande animation au Stade de l'Olympic. Les coureurs du Tour de Ville viennent de retirer leurs dossards et attendent impatiemment l'heure du départ. Sont particulièrement entourés: Gaschen Alfred, Marthe William, les frères Schiavo, Violi, etc. A 10 h. a lieu l'appel des concurrents; cinq défections sont à noter sur 46 inscrits.

Après les instructions d'usage, le départ est donné à 10 h. 20. Deux tours de piste et de suite Alfred Gaschen et William Marthe sont en tête du peloton à la sortie du Stade.

Sur tout le parcours, un nombreux public suivait avec le plus grand intérêt les prouesses de nos pédestriens, se passionnant pour les « as »,

applaudissant chaudement ceux qui n'avaient qu'un petit retard et prodiguant des marques d'intérêt à ceux qui quoique bons derniers, n'en allaient pas moins de l'avant, gais et dispos. Gaschen et Marthe luttent de concert tout le long du trajet et se surveillent mutuellement. Ce n'est qu'après le Parc des Sports que Gaschen, dans un « rusch » irrésistible, parvient à décoller de quelques mètres le champion suisse de cross-country William Marthe. C'est avec une petite avance que l'arrivée se fait au Stade Olympien où 200 mètres restent à courir. Alfred Gaschen s'en va de son allure souple et aisée, sûr de la victoire. Marthe revient très fort sur la fin, pour ne terminer qu'à deux mètres du vainqueur.

De chaleureux applaudissements saluent l'arrivée de nos champions. Notons encore tout spécialement le temps établi lors de ce Tour de Ville, qui est de 28' 19" contre 30' 02" l'année dernière par le même vainqueur, Alfred Gaschen.

Signalons la course courageuse fournie par le jeune Guinand Marcel, pas plus haut qu'une botte et qui se classe 25me, dans le temps remarquable de 33' 33". Le challenge des Grands Magasins « Au Progrès » a été l'apanage de l'imbattable équipe du Cercle des Sports de Lausanne, suivie du Lausanne-Sports, de l'Olympic, du F.-C. La Chaux-de-Fonds et du F.-C. Etoile.

Avec un entraînement sérieux et suivi, ces trois dernières sociétés pourraient certainement améliorer leurs équipes et obtenir de bons résultats dans les compétitions futures.

Voici les résultats techniques:

Résultats du Tour de Ville

1. Gaschen Alfred, Lausanne-Sports, 28' 19"; 2. Marthe William, Cercle des Sports, 28' 19" 1/5; 3. Schiavo Marius, Cercle des Sports, 29' 13"; 4. Schiavo Ernest, Cercle des Sports, 29' 33"; 5. Gaschen Paul, Lausanne-Sports, 29' 43"; 6. Violi Ernest, Cercle des Sports, 29' 49"; 7. Kern Albert, Cercle des Sports, 30' 43"; 8. Michaud Charles, Lausanne-Sports, 30' 47"; 9. Delafontaine Charles, Lausanne-Sports, 30' 50" (les 9 premiers sont de Lausanne); 10. Unkel Jean, Cercle des Sports, Bienne, 30' 56"; 11. Jeanraud André, Olympic, Chaux-de-Fonds, 31"; 12. Bandi Fritz, Sport-Club, Buttes, 31' 03"; 13. Chatelain Jules, Cercle des Sports, Bienne, 31' 38"; 14. Guinand Henri, Olympic, 31' 40"; 15. Perret René, Club Hygiénique, Neuchâtel, 31' 43"; 16. Kaempff Fritz, Olympic, 31' 49"; 17. Ex aequo: Hennef Charles, Olympic, et Bauer Roger, F.-C. La Chaux-de-Fonds, 31' 54"; 19. Arm Louis, F.-C. La Chaux-de-Fonds, 32' 09"; 20. Meregiani Georges, Club Hygiénique, Neuchâtel, 32' 13"; 21. Benoit Edgar, Lausanne-Sports; 22. Kappeler A., Club Hygiénique, Neuchâtel; 23. Guinand G., F.-C. Etoile; 24. Dubois Fritz, Sport-Club, Buttes; 25. Guinand Marcel, Olympic; 26. Graber R., Sport-Club, Buttes; 27. Hasler Oscar, F.-C. La Chaux-de-Fonds; 28. Roulet Ch., F.-C. La Chaux-de-Fonds; 29. Juyet F., Cercle des Sports, Lausanne; 30. Zumburner A., Club Athlétique, La Chaux-de-Fonds; 31. Rodari H., Club Hygiénique, Neuchâtel; 32. Ex aequo: Luthy A., F.-C. Etoile, et Sanglard F., Olympic; 34. Cottier E., F.-C. Le Locle; 35. Girardille B., Olympic; 36. Gogler F., F.-C. Etoile; 37. Ducommun Charles, F.-C. Etoile; 38. Meyer Louis, F.-C. Etoile.

Interclubs

1. Cercle des Sports, Lausanne, 15 points.
2. Lausanne-Sports, Lausanne, 21 points.
3. Olympic, La Chaux-de-Fonds, 42 points.
4. F.-C. La Chaux-de-Fonds, 60 points.
5. F.-C. Etoile, 72 points.

Classement du Pentathlon scolaire

1. Vuille André, Gymnase, 18 points; 2. Jenny Marcel, Gymnase, 25 points; 3. ex-aequo: Tissot Willy, Technicum; Borle Julien, Ecole de Commerce, 27; 5. Juvet Marcel, Gymnase, 28; 6. Birolo Louis, Technicum, 32; 7. ex-aequo: Richardet Louis, Ecole de Commerce; Bourquin Julien, Gymnase, 38; 9. Roux Albert, Ecole de Commerce, 43; 10. Roulet André, Gymnase, 45; 11. Ditisheim Jaques, Technicum, 46; 12. Têche Frédéric, Ecole de Commerce, 47; 13. Dumont Marcel, Technicum, 54; 14. Crevoisier Charles, Technicum, 55; 15. Stehlé Georges, Ecole d'Art, 56; 16. Mosimann Jean, Gymnase, 76.

Championnats d'épreuves scolaires

100 mètres. — 1. Roulet André, 13"; 2. Jenny Marcel, 13" 1/5.

800 mètres. — 1. Jenny Marcel, 2' 27"; 2. Juvet Marcel, 2' 27" 1/5.

Saut de longueur. — 1. Roulet André, 5,43 mètres; 2. Tissot Willy, 5,27 m.

Saut de hauteur. — 1. Vuille André, 1 m. 50; 2. Ditisheim Jaques, 1 m. 45.

Boulet 4 kg. — 1. Tissot Willy, 20 m. 47; 2. Vuille André, 18 m. 25.

Course estafettes 1,500 mètres scolaires

Equipe vainqueur: Technicum.

Classement du Pentathlon des Juniors

1. Calame Willy, 7 points; 2. Miserey Humbert, 8; 3. Schmelz Otto, 21; 4. Oswald René, 27; 5. Brandt Marcel, 28; 6. Muager René, 32; 7. Pluss Henri, 39; 8. Bernasconi Gilbert, 43; 9. ex-aequo: Calame André; Loertscher Willy, 46; 11. Dœbeli Adrien, 51; 12. Brandt Oscar, 56; 13. Hirt Emile, 58; 14. Tourte Fernand, 64; 15. Wittsch René, 66; 16. Krattiger Georges, 71; 17. Buhler Werner, 78; 18. Buhler Hermann, 84; 19. Borel Willy, 89; 20. Graber André, 94.

Estafettes 500 mètres, Juniors

Equipe gagnante: Loertscher Willy, Miserey Humbert, Oswald René, Calame André.



N'attendez pas
plus longtemps!
Prochain tirage:
31 OCTOBRE
Pendant peu de temps
nous pouvons encore vous
offrir des séries de 30
oblig. à lots à fr. 5.-
de la Féd. des Chefs
d'équipe des C. F. F.
remboursables par voie de
tirage de Fr. 5.- à 20,000.-
par obligation. 2 à 4 tirages
par an et 6 à 1033

**7 BELLES
PRIMES**

garanties par série
sortante aux prochains tirages.
Prix de la série de 30 oblig. Fr. 150.- au comptant ou JH30759D
Fr. 5.- par mois

Jouissance intégrale aux tirages dès le 1^{er} versement.
Magnifique plan de lots:
19 à Fr. 20,000.-
18 à " 10,000.-
78 à " 5,000.-
67 à " 1,000.-
etc., au total pr plus de Fr.

4 MILLIONS

Tout acheteur d'une série
au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire et à

28 grands tirages

Tirages mensuels 5 et 22
avec lots:
2 à 500,000.-
5 à 200,000.-
16 à 100,000.-
au total pour Fr.

6 MILLIONS

**BANQUE DE COMMERCE
& DE VALEURS A LOTS**

S. A.
GENÈVE

Rue Mont-Blanc 20

Cercle Ouvrier

Le Locle

Le comité informe les personnes qui ont souscrit des obligations, pour l'aménagement des nouveaux locaux, que la remise des obligations aura lieu aux dates suivantes, contre présentation de la quittance délivrée par les percepteurs:

Samedi 15 octobre, de 3 h. à 6 h. lundi, mardi et mercredi, tous les soirs de 7 h. à 9 h., au local Grand-Rue 24-26, entrées sud.

Les personnes du dehors voudront bien faire parvenir leurs quittances au caissier du cercle, M^r Ph. Rothacher, rue des Envers 46, qui se chargera de faire parvenir les obligations. 1374

Le Comité.

MODES

Parc 75

200 chapeaux velours
depuis fr. 12.- 1261

Feutres, dernières nouveautés
depuis fr. 4.90 et 6.90

LA SCALA :-

TOUS LES SOIRS

Georges Carpentier dans
L'Homme Merveilleux
Le cœur et la petite main
Comédie moderne 1453

Seulement ce soir et demain — **Cinéma PALACE** — Seulement ce soir et demain
Au nouveau programme

Le grand film officiel du **COMBAT DE BOXE**
CARPENTIER - DEMPSEY
pris dans l'enceinte même de Jersey City — En 4 parties 1452

Attention aux contrefaçons!

Il n'y a pas de produit similaire ou d'imitation remplaçant le

(Marque déposée) **Lysoform** (Marque déposée)

et nous prions le public de ne pas accepter d'autre produit sous prétexte que le Lysoform fait défaut, car il ne manque pas. 9117

Pour renseignements et vente en gros:
Société suisse d'Antiseptie Lysoform Rue de LAUSANNE
Genève

CINÉMA APOLLO
LE LOCLE Gare 4
CE SOIR 1434
SALOMÉ - Prix réduits
Dès jeudi: La célèbre NAZIMOWA, dans Les Jouets de la Destinée

Salle du Stand, Couvet

Mercredi 19 octobre, à 20 heures

Conférence publique et gratuite

La protection de la famille

par M. Maurice VEILLARD, Dr en Droit de Lausanne

Secrétaire du Bureau romand d'hygiène sociale et morale

Invitation à chacun, mais particulièrement aux parents. 1447

Le Comité local d'hygiène sociale et morale.

Neuchâtel et environs **Société Coopérative de Consommation** Neuchâtel et environs

**Pommes de table
Pommes de garde**
depuis 35 à 55 ct. le kg. suivant la qualité dans tous nos magasins et sur le marché

Pommes de terre pour encavage
Blanches, Industrie, Mille fleurs et Rouges de fr. 15.50 à 19.50 les 100 kg. Rendues à domicile
On peut s'inscrire dans tous nos magasins et au Bureau, Sablons 19. 1373

BOIS DE FEU

A vendre beau cartelage foyard sain et sec 1^{er} choix, à Fr. 27.- le stère

RENDU A DOMICILE TÉLÉPHONE 11.18

S'adresser: Scierie F. L'HÉRITIER LES ÉPLATURES 1370

Boucherie A. GLOHR

Tous les lundis et mardis 1449

Boudin extra à 80 ct.

le demi-kilo

Enchères publiques

L'Office soussigné vendra aux enchères publiques le **lundi 17 octobre 1921**, dès 14 h., et le **mardi 18 octobre 1921**, également dès 14 heures, à la Halle aux Enchères, rue Jaquet-Droz, les marchandises dépendant

du Magasin d'Épicerie

LA RUCHE
dont détail suit: Chicorée, café, cacao, lessive, mercerie, lainages, broserie, etc., etc.

La vente se fera au comptant et conformément à la L. P.

OFFICE DES FAILLITES: 1495 Le Préposé, A. CHOPARD. P30077C

Peignes à démêler les cheveux La pièce depuis fr. 1.25

Peignettes dégraisseur depuis fr. 1.-

PARFUMERIE C. DUMONT

La Chaux-de-Fonds Envoi au dehors contre remboursement 625

VOYAGEUR

visitant les magasins d'épicerie et boulangeries est demandé pour la région, à la commission. — Offres sous Case postale 16042, La Ch.-de-Fonds. 1425

Qui offre pièces métal et argent ancre désas-sorties, bon marché? — Ecrire sous A. B. 132, poste restante, en ville. 1379

Automobile. Voyageur de commerce solvable demande à acheter petite auto avec facilités de paiements. — Ecrire sous "Auto 1921", poste restante, La Chaux-de-Fonds. 1378

Grande Salle du Stand

Mercredi 19 octobre, à 20 1/2 h. Une seule séance de musique de chambre

Quatuor Rosé

Prof. Arnold Rosé Anton Ruzitska 1^{er} violon Alto

Paul Fischer Anton Walter 2^{me} violon Violoncelle

Billets: Fr. 4.-, 3.-, 2.- (plus taxe communale), au magasin de musique M^{me} V^o L. Beck et le soir à l'entrée. 1427

POUR LE TERME

STORES

et Brise-Bise

à prix réduits

chez 1341

M. Friolet-Jeannet

LE LOCLE

Attention!

Tout acheteur d'un Régulateur recevra comme cadeau une magnifique Pendule de cuisine. 1100

L. ROTHEN, N^o.-Droz 129

Déchets or, argent, platine, aux plus hauts prix. Or fin pour doreurs. Argent fin en grenailles. — Jean-O. HUGUENIN, essayeur-juré, Serre 18

A vendre un lit complet à deux places en parfait état, crin animal. — S'adresser Marrogniers 23, 3^{me} étage à droite, St-Imier.

Moins cher qu'à Genève la cordonnerie rue du Puits 5. 1080

Musique d'occasion à 20 et 40 cent. le morceau chez Reinert, Léop.-Robert 59. 8244

Cadran Qui entreprendrait creuses de centres et de secondes. Faire offres avec prix par écrit sous chiffre A. E. 1369 au bureau de La Sentinelle.

Etat civil du Locle

Du 15 octobre 1921

Mariage. — Colomb, Paul-Fritz-Hippolite, ouvrier aux assortiments, au Locle, et Morthier, Hélène, coutur., à Dombrion.

Naissance. — Sisini, Jeanne-Irène, fille de Théodore-Isidore, menuisier, et de Rose-Irène Bourgeois-dit-Boulliane, Tessinoise.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 15 octobre 1921

Naissance. — Desforin, Denise-Simonne, fille de Louis-Albert, mécanicien, et de Frieda, née Buholzer, Neuchâteloise et Grisonne.

Lundi Mercredi Jeudi

Gaieté: 7 h. 30 Location dès 9 h. du matin

Cinéma Pathé au Théâtre

Spectacle: 8 1/2 h. Location tous les jours dès 9 h.

Gigolette 4^{me} et dernier épisode
RÉDEMPTION

L'Américain Le dernier et le meilleur film
interprété par **DOUGLAS FAIRBANKS**

Le Meeting d'Aviation
de dimanche AUX ÉPLATURES
Départs avec passagers Acrobatie aérienne L'accident de Johner Préparatifs de la parachutiste Saut de la Mort complet

Vues d'ensemble Le retour des Chaux-de-fonniers Vue générale 1448 depuis le Chalet

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

136

TRAVAIL

PAR

EMILE ZOLA

(Suite)

— Il faut rendre, il faut rendre, il faut rendre... C'était son fils Michel qui, après des folies, se tuait, la veille d'un jour d'échéances. C'était son autre fils Philippe, marié à une drôlesse, qui, ruiné par elle, laissait la vie dans un duel imbécile. C'était sa fille Laure, mourant plus tard au convent, inféconde, la tête affaiblie de visions mystiques.

C'étaient ses deux petits-fils, André, fils de Philippe, rachitique, à demi-fou, s'éteignant au fond d'une maison de santé, et Gustave, fils de Michel, allant périr tragiquement sur une route d'Italie, après avoir poussé son père au suicide, en lui volant une maîtresse et l'argent de sa fin de mois.

Enfin, c'était sa petite-fille Suzanne, la tendre, la sage, la bien-aimée, dont le mari, Boisgelin, après avoir racheté l'Abîme et la Guerdache, achevait la dévastation.

L'Abîme était en cendres, chaud encore de l'incendie qui l'avait ravagé, vengeur des sottises et des soufflures. La Guerdache, où il espérait voir pulluler sa race, étendait son désert autour de lui, ses salons vides, son parc morne, ses univers d'aveugle ne passant plus que le fantôme

pâle de l'empoisonneuse, de la corruptrice, cette Fernande qui venait de consommer la ruine.

Et, pendant que ceux de sa race succombaient ainsi, les uns après les autres, ébranlant, emportant l'œuvre de son père et la sienne, il avait vu se dresser, en face, une œuvre nouvelle, la Crèche, toute prospère maintenant, toute vivante de l'avenir qu'elle apportait.

Et il savait ces choses, parce qu'elles s'étaient passées devant ses yeux clairs, au cours de ses continuelles promenades, des heures de muette contemplation, où il se revoyait devant l'Abîme au moment de la sortie des ouvriers, devant la Crèche, dont les vieux ouvriers, déserteurs de sa maison, le saluaient, devant l'Abîme encore, le matin où il ne restait de cette maison si aimée que des décombres fumants.

— Il faut rendre, il faut rendre, il faut rendre... Ce cri qu'il ne cessait de jeter, au milieu de son flot lent de paroles, qu'il accentuait chaque fois avec plus d'énergie, montait comme la conséquence même des faits désastreux dont il avait tant souffert.

Si les choses, à son entour, avaient si rapidement croulé, n'était-ce pas que la fortune acquise par le travail des autres était empoisonnée et empoisonneuse? La jouissance qu'elle procure est le plus certain des ferments destructeurs, elle abâtardit la race, elle désorganise la famille, elle détermine les drames abominables.

C'était elle qui, en moins d'un demi-siècle, avait dévoré cette force, cette intelligence, ce génie, dont la réserve s'était faite chez les Quirignon pendant des siècles de rude labeur. Leur faute, à ces ouvriers si robustes, avait été de croire qu'il leur fallait, pour leur bonheur personnel, s'emparer et jouir de la richesse qu'ils créaient avec les bras des camarades.

Et la richesse rêvée, la richesse réalisée, venait d'être le châtiement. Rien n'était d'une pire morale que de donner en exemple l'ouvrier enrichi, devenu patron, maître souverain de milliers d'hommes courbés sur la tâche, suant l'argent dont il triomphe. Lorsqu'on dit: « Avec de l'ordre et de l'intelligence, vous voyez bien qu'un simple forgeron peut arriver à tout », on pousse simplement à l'œuvre d'iniquité, on aggrave le déséquilibre social.

Le bonheur de l'élu n'est fait que du malheur des autres, car c'est leur bonheur à ceux-là qu'il rogne et qu'il vole. Un camarade qui arrive barre le chemin à des milliers de camarades, vit désormais de leur misère et de leur souffrance. Et souvent cet heureux est puni par le succès, par la fortune elle-même, trop hâtive, disproportionnée, dès lors meurtrière. Et c'est pourquoi l'unique vérité était de revenir au travail sauveur, au travail de tous, à tous gagnant leur vie, ne devant leur joie qu'à leur intelligence et à leurs bras.

— Il faut rendre, il faut rendre, il faut rendre...

Il faut rendre, parce qu'on meurt du bien volé à autrui. Il faut rendre, parce que l'unique guérison, l'unique certitude et l'unique bonheur sont là. Il faut rendre, par esprit de justice et plus encore par intérêt personnel, le bonheur de chacun ne pouvant être que dans le bonheur de tous. Il faut rendre pour se mieux porter, pour vivre une vie saine et heureuse, au milieu de la paix universelle. Il faut rendre, car si tous les conquérants injustes, si tous les détenteurs égoïstes de la fortune publique, rendaient demain les richesses qu'ils gaspillent pour leurs plaisirs solitaires, les grands domaines, les grandes exploitations, les usines, les routes, les villes, ce serait

tout de suite la paix faite, l'amour renaissant parmi les hommes, une telle abondance de biens, qu'il n'y aurait plus un seul misérable.

Il faut rendre, il faut donner l'exemple, si l'on veut que d'autres riches comprennent, sentent d'où viennent les maux dont ils agonisent, veuillent retremper leur descendance dans la vie active, le labeur quotidien, le pain qui ne mourrit jamais mieux que lorsqu'on l'a gagné. Il faut rendre quand il en est temps encore, quand il y a quelque grandeur à retourner avec les camarades, en leur montrant qu'on s'est trompé, qu'on reprend sa place pour l'effort commun, dans l'espoir de l'heure prochaine de justice et de paix. Il faut rendre, et mourir ainsi la conscience nette, le cœur joyeux du devoir accompli, et laisser ainsi la leçon réparatrice, libératrice, au dernier de sa race, afin qu'il la relève, qu'il la sauve de l'erreur, qu'il la continue en force, en joie et en beauté.

— Il faut rendre, il faut rendre, il faut rendre...

Des larmes avaient paru dans les yeux de Suzanne, en voyant l'exaltation où les paroles de l'aïeul jetaient son fils Paul, pendant que Boisgelin témoignait sa sourde irritation par des mouvements d'impatience.

— Mais, grand-père, demanda-t-elle, à qui et comment voulez-vous qu'on rende?

Le vieillard tourna vers Luc ses yeux de lumière.

— Si j'ai désiré que le créateur de la Crèche fût là, c'était pour qu'il m'entendit et pour qu'il vous aidât, mes enfants... Il a déjà beaucoup travaillé à l'œuvre de réparation, lui seul peut s'entremettre et rendre ce qui reste de notre fortune aux camarades, aux fils, aux petits-fils des camarades d'autrefois. (A suivre)

DERNIÈRES NOUVELLES

Les Faits du jour

La grande nouvelle est celle de la menace de grève aux Etats-Unis, où la bataille des salaires bat son plein. Deux millions de cheminots sont résolus à cesser le travail si les Compagnies persistent à baisser leurs moyens d'existence. Je ne sais plus qui disait que la grève comme la guerre était une arme mauvaise et qu'elle devait disparaître. Il faut mal connaître la situation faite aux travailleurs par le régime actuel pour croire qu'ils se dessaisiraient si facilement du seul moyen qui leur reste, dans les moments désespérés : se croiser les bras. Il ne tient qu'aux chefs d'industrie de ne pas pousser la classe ouvrière jusque-là. Les magnats américains du Rail ont empêché des milliers pendant la guerre. Il n'est pas juste qu'ils écrasent aujourd'hui leur personnel sous le fardeau des baisses de salaires. Ils ont de quoi le payer. Même s'il leur en coûtait, ce ne serait qu'une juste restitution.

En Allemagne, le conflit de Haute-Silésie va se résoudre par la démission du cabinet Wirth, qui aurait lieu mardi ou mercredi. Un successeur est déjà désigné en la personne du Dr Adenauer, président du Conseil d'Etat prussien, ancien maire de Cologne.

En France, Briand tient à un vote de la Chambre avant son départ pour Washington. C'est un moyen comme un autre d'éviter les surprises à retardement !

Le cabinet grec a obtenu la confiance de la Chambre par un vote dont les vénizélistes se sont abstenus. Cette confiance et cette absence sont sans la moindre importance !

Il n'en est pas de même du discours que M. Lloyd George va prononcer à Londres à propos du chômage. Faudra-t-il enregistrer un nouvel aveu d'impuissance du capitalisme devant une crise qu'il a provoquée et qu'il est incapable désormais d'enchaîner.

A Vienne, la chute du change a provoqué un renchérissement excessif du prix de la vie et les manifestations recommencent. Il n'y a là rien d'étonnant. Ce peuple misérable est poussé aux dernières limites du désespoir. R. G.

Le congrès du Parti socialiste italien

La clôture

MILAN, 16. — Stefani. — Au début de la dernière séance du congrès socialiste, le président fait part de la mort du socialiste Bignami, résidant à Lugano.

Le président donne lecture de la lettre du comité exécutif de la Troisième Internationale annonçant que par le refus de la motion Lazzari relatif à l'expulsion immédiate des réformistes, le parti est sorti de l'Internationale communiste.

Bacci, au nom de la direction, relève la complète incompréhension du comité de Moscou. Il a déclaré que le congrès, par l'acceptation de la motion maximaliste, a accompli un grand pas vers la gauche.

Le congrès continue la discussion au milieu d'un violent tumulte. La proposition des concentrationnistes demandant que la nouvelle direction et le conseil national soient composés également de membres de la minorité est refusée.

On passe à la nomination de la nouvelle direction, qui est composée de Baratonio, Corsi, Fioritto et Serrati, qui reste directeur du journal l'«Avanti».

Sur proposition de Serrati, les problèmes figurant encore à l'ordre du jour seront discutés dans une prochaine réunion des représentants avec la direction et le conseil.

Le président du congrès prononce ensuite un discours de clôture et la séance est levée.

ELECTIONS MUNICIPALES DE BERLIN

BERLIN, 17. — Wolff. — Du dépouillement provisoire du scrutin des élections municipales, dimanche soir, il résulte que l'on compte 815,000 voix socialistes et 830,000 voix bourgeoises. La participation a été de 70 % environ.

Les socialistes contre Adenauer

BERLIN, 17. — Wolff. — Le «Vorwärts» annonce qu'une vive opposition se manifeste chez les socialistes majoritaires contre le Dr Adenauer, ancien premier bourgmestre de Cologne, à la succession du Dr Wirth.

Du blé comme combustible

NEW-YORK, 17. — La Chambre du Travail du Fort Cobb en Oklahoma communique que les fermiers préfèrent employer leur nouvelle récolte de céréales comme combustible au lieu de les vendre. Pour les céréales, on leur offre 7 dollars et demi par tonne, tandis qu'ils devraient payer 12 dollars et demi par tonne de charbon.

Grève monstre aux Etats-Unis

Deux millions de cheminots croiseront les bras pour protester contre la baisse des salaires

CHICAGO, 16. — Havas. — Cinq cents résidents généraux des cinq grands syndicats des cheminots ont reçu des instructions pour enjoindre à leurs membres de suivre une grève générale commençant le 30 octobre. Les chemins de fer ont été divisés par les grévistes en quatre groupes. Les hommes travaillant sur 17 lignes cesseront le travail à la date ci-dessus et dans les autres groupes la grève sera déclenchée à 24 heures d'intervalle.

NEW-YORK, 17. — Havas. — Si l'ordre de grève est entièrement obéi, plus d'un demi-million d'employés de chemins de fer seront en grève le 30 octobre. A la date du 2 novembre, deux millions d'hommes auront quitté le travail, ce qui aura pour résultat de paralyser complètement les chemins de fer. On déclare que plus de 90 % des cheminots a déjà voté pour la grève contre la réduction des salaires.

Vienne-la-Misérable

Des manifestations de femmes et d'enfants contre la vie chère

LONDRES, 17. — Havas. — Le «Daily Mail» apprend de Vienne que des troubles se sont produits dans la ville. Des femmes et des enfants ont pillé des boutiques pour protester contre l'augmentation du coût de la vie.

Réd. : Un de nos jeunes concitoyens, M. Henri-J. Bolle, de passage à Vienne, envoie à nos journaux romans une lettre qui montre bien quel désastre vient de fondre sur la capitale autrichienne.

La semaine écoulée, écrit-il, a certainement été une des plus mouvementées que la jeune république ait vécues. Mille événements dont les incidents précurseurs avaient déjà beaucoup alarmé, se sont amoncelés et ont créé une atmosphère chaotique dont la tension a influencé même les plus calmes et les plus raisonnables.

La couronne autrichienne vient de subir une baisse formidable. Aujourd'hui, l'on reçoit à Vienne pour un franc suisse 540 couronnes. Cette hausse est venue si subitement qu'elle a déclenché une véritable panique. Il y a longtemps que l'on ne fait plus d'économies en Autriche ; à quoi bon mettre aujourd'hui mille couronnes de côté qui, dans un mois, n'en vaudront plus que 500 ? — Mais la crise est devenue telle que non seulement on n'économise plus, mais qu'on fait des achats insensés, souvent inutiles. La baisse de la couronne a découragé l'opinion publique ; on attend l'hiver avec une certaine terreur et l'on veut se garantir. On achète et fait des provisions dans la crainte d'une nouvelle augmentation des prix. Et l'on oublie que ces achats précipités déterminent à leur tour la hausse. Expliquer ce mécanisme économique, en somme fort simple à une population échauffée et désespérée, est vaine chose. Aussi depuis une semaine, les magasins de la capitale comme ceux de la province subissent l'assaut le plus formidable.

Une promenade d'exploration en ville est intéressante quoique déconcertante. Dans un magasin de confection on me dit que les personnes qui viennent acheter pour 100,000 couronnes ne sont pas rares. La tentation est grande pour les commerçants de suivre le mouvement et de profiter de l'aveuglement de la population. Ainsi, j'ai vu un joli manteau raglan anglais qui a subi les variations de prix suivantes : avant la foire : 18,000 cour. ; après la foire : 24,000 ; aujourd'hui, le 10 octobre : 38,000 ! D'autres négociants ne vendent même plus en couronnes ; leurs prix s'entendent en marks, francs français, francs suisses, pauvres bourses autrichiennes ! D'autres enfin ont affiché la petite notice suggestive suivante : « Aux prix indiqués, il faut ajouter une augmentation de change de 120 % ».

Maintenant on ne peut parler du « beau temps jadis ». Voici encore quelques prix notés au hasard de ma promenade : graisse 1500 cour. le kilo (il y a quinze jours, 300 cour.) ; café 1000 (600) ; viande 300 à 400 (230 à 300) ; choucroute 600 ; épinards 45 ; pruneaux 100 couronnes. Un morceau de savon de lessive qui coûtait 35 cour. il y a une semaine se vend aujourd'hui 75 couronnes. Un morceau de savon de toilette 150 couronnes.

Les articles de mode ont augmenté suivant la situation topographique du magasin. Les prix des magasins de la Kärntnerstrasse — les magasins du grand chic — font frémir même les bourses étrangères : une paire de souliers, 10,000 couronnes ; un chapeau 8000 ; une paire de gants 5000 ; une chemise 4000. De nouveau, je pourrais allonger la liste...

VIENNE, 17. — B. C. V. — Quelques journaux viennois parlent de spéculations sur le change auxquelles se serait livré M. Cumingham, attaché militaire britannique. Le ministre d'Angleterre a prié les autorités de poursuivre les auteurs de ces bruits... dénués de tout fondement.

LA CONFERENCE DE WASHINGTON

Tous les grands ténors de l'impérialisme y participeront

LONDRES, 17. — Le «Daily Mail», parlant de la rentrée du gouvernement britannique, dit que M. Lloyd George prononcera un discours sur le chômage et sur la situation commerciale et qu'il fera probablement connaître les noms des délégués britanniques à la conférence de Washington. Il partira pour l'Amérique dans une quinzaine. Dans le cas où il ne pourrait s'embarquer assez tôt pour être présent à temps, le gouvernement britannique demandera de retarder la conférence, afin que M. Lloyd George puisse participer à la séance d'ouverture.

TOKIO, 17. — Havas. — L'annonce que M. Lloyd George se rendra sans doute à Washington a provoqué de vifs commentaires dans les milieux politiques japonais. Il n'est pas impossible qu'en raison de la décision du gouvernement britannique le gouvernement de Tokio nomme un délégué supplémentaire plus âgé que les représentants nommés jusqu'ici et qui deviendrait le chef de la délégation japonaise.

L'Internationale syndicale contre la guerre

BRUXELLES, 16. — Sp. — La Fédération syndicale internationale a déclaré solennellement, à plusieurs reprises, qu'elle était prête à s'opposer de toutes ses forces à de nouvelles guerres. Mais elle sait que les plus belles résolutions restent lettre morte si on ne prend soin d'en préparer l'exécution.

S'appuyant sur les décisions fermes des congrès internationaux des métallurgistes, des mineurs et du transport, elle convoque, pour le 15 novembre, à Amsterdam, une conférence de ces trois organisations avec son bureau.

La coïncidence de cette conférence avec celle de Washington ne manquera pas d'être remarquée. On peut être persuadé à l'avance que les résolutions d'Amsterdam seront plus efficaces que celles de la capitale américaine.

La révolte gagne du terrain aux Indes

LONDRES, 17. — Havas. — La révolte aux Indes s'étend en dehors de la province de Malabar. Un message de Bombay annonce que l'offensive préparée depuis plusieurs semaines par les autorités britanniques sera déclenchée à une date très prochaine.

CONFÉDÉRATION

Le déficit vaudois : neuf millions

LAUSANNE, 17. — Ag. — Le projet de budget de l'Etat de Vaud pour 1922 prévoit un déficit de 9,462,723 fr. sur un total de dépenses de 41,327,377 fr.

La baisse des salaires au Palais fédéral

BERNE, 17. — (De notre corresp.) — M. le Dr Oettiker, chef de l'Office fédéral du personnel, a commencé sa grande simplification au Palais fédéral par une réduction des salaires des garçons de peine du Palais. On est très étonné que M. Oettiker commence par frapper cette catégorie d'employés qui travaillent plus de 8 heures par jour et qui sont chargés des plus sales travaux. M. Oettiker aurait dû vouloir frapper premièrement ces employés parce qu'ils ne sont pas organisés et qu'ils ne pourront pas faire entendre de protestation. Cette réduction de salaires serait de 1 franc par jour.

Réd. : Voilà une manière curieuse et insignifiante de faire des économies comparativement à celles qui pourraient être réalisées au Département militaire, par exemple.

Les utopies de M. Abt

BERNE, 17. — Resp. — Selon toute probabilité, la motion Abt qui demande la prolongation de la durée du travail ne sera pas discutée à la présente session des Chambres. Les chefs des deux départements intéressés, celui de l'Economie publique et celui des chemins de fer conféreront aujourd'hui sur cette question, afin de faire leurs propositions au Conseil fédéral, lequel, comme on le sait, devra faire connaître sa réponse aux Chambres fédérales lors du débat.

A première vue, la prolongation des heures de travail apparaît dans les coulisses du Palais fédéral comme une énorme utopie dans la crise actuelle. Le chômage règne, on se demande comment on fera pour occuper les ouvriers 9 à 10 heures par jour, si on ne peut pas les occuper 8 heures.

La manifestation d'Aarau

AARAU, 16. — Une assemblée de démonstration de la classe ouvrière argovienne contre le tarif douanier a eu lieu à Aarau. On y comptait plus de 8,000 participants.

Après des discours de M. le conseiller national Muri, de Turgi ; du Dr Schmid, d'Oberentfelden, et du conseiller national Reinhard, de Berne, l'assemblée a adopté une résolution protestant contre la politique financière et économique sanctionnée par la majorité des Chambres fédérales et contre le fait de soustraire au peuple le droit de referendum.

Les allocations du personnel fédéral

BERNE, 17. — Ag. — L'Union fédérative des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux, a adressé au Conseil fédéral une nouvelle requête visant les allocations de renchérissement pour 1922.

Au congrès international des femmes

BERNE, 17. — Sp. — Le Comité de l'Union syndicale suisse, dans sa séance du 14 octobre, a désigné Mlle Monnier, employée à la F. O. M. H., à La Chaux-de-Fonds, comme déléguée au Congrès international des femmes qui a lieu cette semaine à Genève, et qui présentera des résolutions à soumettre au Congrès international du travail.

La crise dans le Jura

Plusieurs communes bernoises sont à la veille de la faillite

MOUTIER, 17. — De notre correspondant. — Hier a eu lieu à Moutier l'assemblée des communes du Jura bernois. Elle groupait une soixantaine de délégués, présidés par M. Billeux, avocat, à Porrentruy, qui introduisit la discussion en présentant un long examen de la situation économique et financière des communes jurassiennes. Il s'agit de créer l'unité pour réclamer à l'Etat un remboursement plus rapide des avances faites par les communes. Plusieurs d'entre elles ne sont pas loin de la faillite si l'Etat ne leur vient pas en aide.

La discussion fut très longue. Après l'introduction de M. Billeux, notre camarade Jacques Chopard, de Bienne, a développé le postulat qu'il avait déjà présenté au Grand Conseil bernois. En conclusion, il a été décidé de revendiquer tout d'abord, le remboursement immédiat par l'Etat, des avances faites par les communes. Les communes jurassiennes réclament l'application intégrale de l'alinéa 4 de l'article 14 de l'ordonnance qui précise qu'en-dessus de soixante jours, les charges du chômage tombent entièrement aux frais de l'Etat, soit du canton et de la Confédération.

Sur la proposition de M. Gobat, il a été émis le vœu que les communes soient déchargées entièrement de ces dépenses ou qu'une aide générale soit obtenue de toutes les communes suisses. On a également fait observer que l'Etat n'avait pas fait tant de difficultés pour prendre à sa charge tous les frais de mobilisation et qu'il n'y avait pas de raisons pour agir autrement envers les chômeurs qu'envers l'armée.

Finalement on a décidé de convoquer une nouvelle assemblée de protestation dans quelque temps. Celle-ci aura lieu à Berne. Y seront conviés tous les délégués jurassiens, la députation au Grand Conseil, des représentants du Conseil d'Etat bernois et du Conseil fédéral et les députés jurassiens au Conseil national.

Le vote féminin a été repoussé à Genève

GENEVE, 16. — D'après de nouveaux chiffres, le résultat de la votation est jusqu'ici le suivant : 14,100 voix contre 6,492.

Aucune commune du canton de Genève n'a donné de majorité en faveur du vote féminin.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Contre le protectionnisme. — Le Conseil d'administration de la Société coopérative de consommation de Neuchâtel et environs, le Comité de la Coopérative Union Sociale, le Parti socialiste de Neuchâtel-Serrières et le Comité de l'Union syndicale de Neuchâtel et environs, considérant :

1. Qu'au programme de leurs quatre associations figure la défense des intérêts des consommateurs ;

2. Qu'à l'heure actuelle, une dispersion des forces opposées à la politique douanière du Conseil fédéral serait néfaste, décident :

d'organiser une conférence au Temple du Bas de Neuchâtel pour éclairer la population de cette ville sur les dangers que lui fait courir la politique fiscale protectionniste des autorités fédérales.

Chacun des mouvements, coopératif, syndical et politique, désignera lui-même l'orateur qui devra exposer son point de vue à la dite conférence. Il reste seul responsable des paroles prononcées par son orateur comme de la propagande qu'il fera en vue de la manifestation projetée.

Conseil général. — Supplément à l'ordre du jour de la séance réglementaire du lundi 17 octobre 1921, à 20 heures, à l'Hôtel de Ville.

Motion : « Le Conseil communal est invité à faire des démarches auprès du Conseil d'Etat en vue de modifier la Loi sur les Communes en ce qui concerne l'agrégation des Suisses d'autres cantons et de ne pas présenter de nouvelles demandes d'agrégations jusqu'à ce que la question ait été soumise au Grand Conseil. »

Neuchâtel, 14 octobre 1921.

(Signé) Savoie-Petitpierre.

LE LOCLE

Chœur mixte L'Amitié. — Répétition générale, ce soir, à 20 heures.

Olympia ouvrière. — Ce soir, à 7 heures et demie, se réunira au foyer du Casino la Société ouvrière d'athlétisme. Toutes les personnes que cette question intéresse y sont cordialement invitées.

Vélo-Club Solidarité. — Assemblée générale, mardi 18 octobre, au Cercle ouvrier, à 7 heures et demie précises. Par devoir.

Le concert de la Sociale. — C'est par un magnifique concert que vient de débiter le programme d'hiver qu'a établi bien obligeamment le comité du Cercle ouvrier, pour recruter ses membres.

La Sociale, en voie à des développements toujours plus réjouissants, a régalé son auditoire par un programme varié. Après la partie musicale, nos sympathiques camarades du Comité du Cercle de La Chaux-de-Fonds participèrent à faire vivre la joie par quelques gaies productions. La soirée se termina gaiement, mais dignement.

LA CHAUX-DE-FONDS

Baisse des salaires

La Commission qui avait été désignée à Berne le 7 octobre pour trouver une formule à présenter aux associations patronales et ouvrières, s'est réunie à la Chambre suisse le vendredi 14 courant. Une échelle progressive de réduction a été adoptée, qui sera présentée à l'assemblée des délégués de la F. O. M. H., le jeudi 20 courant et au comité des associations patronales dans le courant de la semaine.

Eclipse de lune

Le temps clair de la nuit dernière a permis d'admirer hier soir, aux environs de 23 heures, une très belle éclipse de lune. A 22 h. 50, le disque lunaire était presque complètement recouvert d'ombre.

Les « Amis de la Scène » au Cercle

Il nous plaît de souligner le beau succès remporté hier par la société théâtrale « Les Amis de la Scène ». Cette vaillante société est décidément entrée dans la voie des progrès. Chaque occasion nouvelle de l'entendre le prouve.

La salle du Cercle était comble et c'était heureux, car le programme offert par cette société appela des applaudissements unanimes.

Un programme homogène et étudié avec soin, tel a été le souci de son dirigeant, M. Perrin. De telles représentations nous procurent de sensibles plaisirs, aussi nous nous réjouissons de revoir dans notre Cercle cette vaillante société qui, toujours, nous a donné satisfaction.

N. B. — Plus que jamais, nous devons constater que l'agrandissement des locaux s'impose. A cette époque doit correspondre un nouvel effort de chaque camarade en faveur de son Cercle, et nous prions tous les camarades de réserver bon accueil aux dizeniers chargés de recueillir les bulletins de souscription pour la fondation de nos nouveaux locaux. Ce n'est donc pas trop présumer de nos camarades que de les croire animés de cette volonté. G. G.

LES CHANGES

Paris, 37.60—38.25 (38.50—39.05). Allemagne, 3.45—3.90 (3.60—4.05). Londres, 20.17—20.31 (20.53—20.68). Italie, 20.40—21. (20.70—21.30).